

MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE PREFECTURE DE POLICE DE PARIS ----- CSP DU 11EME ARRONDISSEMENT DE PARIS DTSP75 12-14, PASSAGE CHARLES DALLERY 75011 PARIS Tel : 3430 Fax : 01 53 36 25 49	COMPTE RENDU D'INFRACTION INITIAL faisant suite à une PPEL PV n° 01862/2025/010792	F - VICTIME/DECLARANT
Code INSEE :		

VICTIME	Monsieur BENARD Aymeric Pierre-Marie Elie Rudatinva né le 25/08/1988 à BUJUMBURA (BURUNDI) , de nationalité FRANCAISE, ASSISTANT DE LA COMMUNICATION, Demeurant : 42, AV DES GENOTTES à CERGY 95000 (VAL D'OISE) Communication électronique demandée : OUI - E-mail : benard_aymeric@yahoo.fr - Tél. portable : +33687596717		
Préjudice	Butin : 985,00 euro(s)	Dégâts :	Préjudice :
INFRACTION(S)	VOL DANS UN LOCAL D'HABITATION OU UN LIEU D'ENTREPOT (28152)		
FAIT			
Date/Lieu	Entre le 14/07/2025 à 02:27 et le 23/08/2025 à 02:24 58, RUE MERLIN à PARIS 11ème		
Véhicule			
Personnes remarquées	néant.		
Manière d'opérer			
Mobile	CRAPULEUX		
OBJET :	Document(s) : 1, Objet(s) divers : 1, Objet(s) multimédia : 5. --- Document(s) : 1 "RECEPISSE", qualifiant : VOLE, nationalité du document : FRANCAISE, Précisions : Copie recipissé depot de plainte PV n 00519/2025/007101, au nom de BENARD Aymeric Pierre-Marie Elie Rudatinva, né(e) le 25/08/1988 à BUJUMBURA (BURUNDI), demeurant 42 Avenue des Genottes 95800 Cergy, délivré(e) par Commissariat de Cergy à CERGY (VAL D'OISE) --- Objet(s) divers : 1 "AUTRE NATURE OBJET DIVERS", qualifiant : VOLE, Précisions : Vetements et accessoire J'avais 10 foulards orange et 10 rouge+ un tapis + jouets pour enfants + tapis pour le sol --- Objet(s) multimédia : 1 "ENCEINTE ACOUSTIQUE", qualifiant : VOLE, Marque : JBL, Modèle : BOMBOX2 --- Objet(s) multimédia : 1 "CLE USB", qualifiant : VOLE, Marque : KINGSTON --- Objet(s) multimédia : 1 "MICROPHONE", qualifiant : VOLE, Précisions : Microphone De Karaok Microphone De Karaok --- Objet(s) multimédia : 1 "ORDINATEUR PORTABLE", qualifiant : VOLE, Marque : DELL, Modèle : PAVILLON, Précisions : Couleur noir rayé sur sa surface --- Objet(s) multimédia : 1 "TELEPHONE PORTABLE", qualifiant : VOLE, Marque : APPLE, Modèle : IPHONE 8, Numéro : INCONNU, Précisions : Orange France Apple Iphone8 noir Téléphone acheté chez un vendeur en 2023		

P. V. : n°2025/010792 Affaire contre X Pièces jointes : Scellés : non Transmis à Monsieur le Procureur de la République TJ PARIS MONTEGGIANI Noël COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE DE POLICE Le :	PROCES-VERBAL L'an deux mil vingt cinq, Le vingt sept août, à douze heures trente Nous, EMILIE DUPARAY GARDIEN DE LA PAIX En fonction PARIS AGENT DE POLICE JUDICIAIRE en résidence PARIS
--	---

--- Nous trouvant au service,
--- Agissant en matière d'enquête préliminaire,
--- Vu les articles 75 et suivants du Code de procédure pénale, ---

Sommes rendu destinataire de la demande de plainte en ligne, déposée sur le site internet plainte-en-ligne.masecurite.interieur.gouv.fr sous le numéro d'enregistrement f7cfaea29f et horodatée du 23/08/2025 20:59:05, d'un internaute s'étant authentifié en ligne sous l'identité suivante M BENARD Aymeric Pierre-Marie Elie Rudatinva, né(e) le 25/08/1988 à Bujumbura, en Burundi et qui déclare exercer l'activité de Community manager. Interrogé sur la date et l'heure des faits, BENARD Aymeric Pierre-Marie Elie Rudatinva, indique que les faits se sont déroulés entre le 14/07/2025 à 02h27 et le 23/08/2025 à 02h24. Sur l'exposé des faits, la personne déclarante indique :

Le dimanche j'étais avec une bénévole au sein de mon local associative car nous devions préparé la salle pour une reunion qui était prévu 4 jours après. A ce moment la j'ai déposé deux valises dont dans la 1ere valise figurait des vetements, document administratif et une clef usb et l'autre sac y'avait du matériels professionnel (ordinateur, une mini enceinte, des foulards, gobelets, 1 plateau argenté, un mini tissus servant de point de ralliement pour les enfants lorsqu'une activité d'animation été lancé, et des cadeaux pour enfants qu'on donne aux enfant une fois l'animation terminé, et un mini micro...). Au moment de partir nous avons tous bien vérifier que le local etait bien fermé et que tout étaient éteint. Le lundi m'a collegue m'a contacté en milieu d'apreme midi pour me signalé que les deux sacs avaient disparu et que la lumière était allumé. Je me suis rendu sur place afin de verifier et effectivement les deux sacs n'étaient plus présent. Nous avons interrogé nos autres collègues mais personne n'est passé au local car partis en vacance. Peu de temps nous avons eut un signalement d'un voisin souhaitant rester anonyme avait constaté a plusieurs reprises une activité bizarre au sein du local comme par exemple que la porte donnant sur la cours extérieur été ouverte, ou parfois que la lumière restait allumer toute la nuit et il s'est meme rendu lui meme pour savoir si y'avais pas une activité suspect mais il n'a trouvé personne ormis ses faits qui perdure depuis 6 mois

La personne déclarante indique comme adresse pour le lieu de commission des faits 58 Rue Merlin 75011 Paris et comme nature de lieu BUREAUX. Sur la présence de violences au moment des faits, la personne déclarante indique :

Je n'ai subi aucune violence.

Je n'ai pas subi de préjudice physique.

Je n'ai pas subi d'autre préjudice.

M BENARD Aymeric Pierre-Marie Elie Rudatinva ne peut pas nous fournir d'informations sur d'éventuels suspects. M BENARD Aymeric Pierre-Marie Elie Rudatinva ne peut pas nous fournir d'informations sur d'éventuels témoins. M BENARD Aymeric Pierre-Marie Elie Rudatinva nous informe qu'il n'y a pas eu d'intervention d'un équipage de police. Interrogé sur l'existence d'un enregistrement vidéo des faits, M BENARD Aymeric Pierre-Marie Elie Rudatinva, nous déclare Non. Au regard de ces faits M BENARD Aymeric Pierre-Marie Elie Rudatinva dépose plainte contre X. Vu l'article 15-3-1 du code de procédure pénale, agissant conformément aux instructions de notre chef de service, recevons la plainte contre X et adressons par voie électronique à l'intéressé(e) les dispositions de l'article 10-2 du même code, les formulaires d'information des droits aux victimes et de constitution de la partie civile, le récépissé de dépôt de plainte ainsi qu'une copie du présent procès verbal. Précisons que M BENARD Aymeric Pierre-Marie Elie Rudatinva sera informé(e) par le procureur de la République de la suite réservée à sa plainte que dans le cas où l'auteur des faits serait identifié.

---SUR LES RENSEIGNEMENTS SOUMIS A LA VICTIME:---

--- »Je prends acte des coordonnées de l'A.P.C.A.R.S :---

---PALAIS DE JUSTICE, Boulevard du Palais 75001 Paris, Bureau d'Aide aux Victime (Galerie HARLEY, locaux jouxtant le bureau de l'Apostille).---

---Ce service peut être joint les lundis, mardis et mercredis : 06 60 73 50 71.---

---Les jeudis et vendredis de 09h00 à 18h00 : 01 44 32 77 08 / 0 800 17 89 05.---

---Je prends acte que vous m'informez que je peux bénéficier d'un soutien pluridisciplinaire par l' A.P.C.A.R.S (Association de Politique Criminelle Appliquée et de Réinsertion Sociale).---

---Je ne souhaite pas que vous sollicitiez cet organisme me concernant.---

--- »Je prends acte que conformément aux dispositions de l'article 15-3 alinéa 2 du Code de Procédure Pénale, vous me remettez un récépissé de déclaration et, à ma demande, une copie du présent procès-verbal de dépôt de plainte.---

--- Je prends acte que je ne serai avisé des suites de la procédure que dans l'hypothèse où les investigations auront permis d'identifier un mis en cause.---

---Vous m'informez des dispositions de l'article 10-2 du Code de Procédure Pénale, à savoir le droit:---

---D'obtenir la réparation de mon préjudice, par l'indemnisation de celui-ci ou par tout autre moyen adapté, y compris, s'il y a lieu, une mesure de justice restaurative.---

---De me constituer partie civile soit dans le cadre d'une mise en mouvement de l'action publique par le parquet, soit par la voie d'une citation directe de l'auteur des faits devant la juridiction compétente ou d'une plainte portée devant le juge d'instruction.---

---D'être, si je souhaite me constituer partie civile, assisté d'un avocat que je peux choisir ou qui, à ma demande, est désigné par le bâtonnier de l'ordre des avocats près la juridiction compétente, les frais étant à ma charge sauf si je remplis les conditions d'accès à l'aide juridictionnelle ou si je bénéficie d'une assurance de protection juridique.---

---D'être aidé par un service relevant d'une ou de plusieurs collectivités publiques ou par une association conventionnée d'aide aux victimes.---

---De saisir, le cas échéant, la commission d'indemnisation des victimes d'infraction, lorsqu'il s'agit d'une infraction mentionnée aux articles 706-3 ou 706-14 du présent code.---

---D'être informé sur les mesures de protection dont je peux bénéficier, notamment les ordonnances de protection prévues au titre XIV du livre Ier du code civil. Je suis également informée des peines encourues par les auteurs des violences et des conditions d'exécution des éventuelles condamnations qui pourraient être prononcées.---

---Si je ne comprends pas la langue française, de bénéficier d'un interprète et d'une traduction des informations indispensables à l'exercice de mes droits.---

---En cas de minorité, d'être accompagné, à ma demande, à tous les stades de la procédure, par un représentant légal ou par la personne majeure de mon choix, sauf décision contraire motivée prise par l'autorité judiciaire compétente.---

---De déclarer comme domicile l'adresse d'un tiers, sous réserve de l'accord exprès de celui-ci. ---

---Je prends connaissance des dispositions suivantes :---

---Je prends acte que vous me communiquez les renseignements relatifs aux consultations gratuites d'avocats au Tribunal de Paris en matinée 01 44 32 49 01 ainsi que les coordonnées du bureau d'aide aux victimes situé au Tribunal de Paris, rez-de-chaussée, Parvis du Tribunal 75017 Paris. Permanence du lundi vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h, sans rdv. Tel : 01 44 32 77 08, mail : bav.tj-paris@justice.fr.---

---De la possibilité d'être aidé par un service relevant d'une ou plusieurs collectivités publiques ou par une association d'aide aux victimes à savoir PARIS AIDE AUX VICTIMES (antenne sud 13ème, tel : 01 87 04 21 36, mail : contact13@pav75.fr et antenne nord, 17ème tel : 01 53 06 83 50, mail : contact17@pav75.fr) et le BUREAU D'AIDE AUX VICTIMES situé au rez-de-chaussée du Tribunal Judiciaire de Paris, Parvis du Tribunal, 75017 Paris, sans rdv, du lundi au vendredi de 9h à

12h et de 13h à 17h, tel : 01 44 32 77 08, mail : bav.tj-paris@justice.fr.---

---Dans le cas où je serai victime d'abus de faiblesse, abus de confiance ou escroquerie, de vols commis avec usage de fausse qualité ou avec violences, pour lesquelles le retentissement psychologique revêt une importance particulière, et l'état de vulnérabilité m'est reconnu (âgé (e) de plus de 75 ans, placement sous tutelle ou sous curatelle) je prends acte que je peux être orienté (e) vers une association d'aide aux victimes à savoir PARIS AIDE AUX VICTIMES (antenne sud 13ème, tel : 01 87 04 21 36, mail : contact13@pav75.fr et antenne nord, 17ème tel : 01 53 06 83 50, mail : contact17@pav75.fr) et le BUREAU D'AIDE AUX VICTIMES situé au rez-de-chaussée du Tribunal Judiciaire de Paris, 17ème du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h, tel : 01 44 32 77 08, mail : bav.tj-paris@justice.fr.---

---Je me réserve le droit de recourir à l'ensemble de ces dispositions.---

---Je suis informé que je peux bénéficier en toute gratuité et confidentialité d'une écoute au commissariat en prenant rendez-vous avec Mme RIALLAND Audrey , intervenante sociale au Commissariat Central du 11ème arrondissement, au 01.53.36.25.07/ 06.73.36.81.14.---

---Je suis informé que je peux bénéficier en toute gratuité et confidentialité d'une écoute psychologique au commissariat en prenant rendez-vous avec Mme YBANEZ-TRUONG Marine , psychologue au Commissariat Central du 11ème arrondissement, au 06.33.49.37.39.---

---J'accepte que mes coordonnées soient transmises à l'intervenante sociale et à la psychologue du Commissariat.---

---Je n'ai rien d'autre à ajouter."---

LE DECLARANT

L'AGENT DE POLICE JUDICIAIRE

